Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 69 (1930)
Heft: 11

Artikel: Le légataire malgré lui
Autor: Maire, E.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-223148

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

69me ANNEE. — N° 11. *Fondé par L. MONNET et H. RENOU* **Samedi 15 mars 1930.**

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : *Suisse,* **un an Fr. 6.—**
six mois, Fr. 3.50 — *Etranger,* **port en sus**

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nous avisons les abonnés, n'ayant pas encore payé leur abonnement, que le remboursement leur sera présenté fin mars.

Pour éviter des frais de ports inutiles, utilisez notre compte-chèques postaux II. 1160.

LE POINT DE VUE DU « GAZIER ».

SIX heures trois quarts du matin. La maison est silencieuse et calme comme un Anglo-Saxon à jeun. Soudain une série de coups vigoureux ébranlent la porte. Monsieur bondit hors du lit, les cheveux en bataille et le sourcil broussailleux. Un coup d'œil au réveil matin : Dieu soit loué, ce n'est pas encore l'heure du travail ! Mais quel est ce chahut alors ? Sous les chocs qui récidivent, la porte sonne comme un tambour. C'est insupportable.

Monsieur, furieux, se précipite :

— Holà ! Qui est-ce ?

— C'est moi, monsieur !

— Je pense bien que c'est vous ! Mais que me voulez-vous et qui êtes-vous ?

— L'employé du gaz, monsieur. Je viens pour un encaissement !

— Oui ? Eh bien, mon ami, il ne vous reste plus qu'à repasser un peu plus tard ! On ne dérange pas les gens à des heures pareilles, voyons !

Un temps. Pendant que monsieur se recouche, on entend la voix vengeresse du « gazier » qui gronde en s'en allant : « Les uns se lèvent à six heures, les autres à sept heures, les autres font la grasse matinée ! »

Et tout cela sur un ton de désillusion immense.

Encaisseur, vous m'avez fait plaisir ! A une époque où peu de gens s'inquiètent des problèmes cosmiques, vous avez une conception du monde bien à vous. Pour vous, encaisseur consciencieux, un monde bien organisé serait celui où, à la fin du mois, chaque citoyen se tiendrait devant sa porte, à six heures précises du matin, avec un billet de banque à la main. Ça, ce serait une république, hein !

C'est vrai qu'au fond, inconsciemment ou non, la plupart de nos idées et de nos opinions sont fondées, comme celle du gazier, sur des sympathies ou des intérêts strictement personnels. Il y a le point de vue du dentiste, de l'ouvrier de ville, du pompier et du conseiller fédéral. Que l'homme a de la peine à être objectif ! *J. P.*

A LA VESITA D'ECOULA.

A la vesita que sè fâ ti lè z'ans âo sailli-frou, lo menistrè dit adé cauquiès bounès parolès po eincoradzi là z'einfants à bin recordà et à profitâ dè lâo dzouveno teimps; mâ ne sè geinè pas dè bramâ lè parejâo et clliâo que font l'écoula à la bernarda trâo soveint.

A la vesité dè stu sailli, lo menistrè, qu'ètâi malado, n'a pas pu veni, et l'est Louis à Pierro, qu'est dè la coumechon dâi z'écoulès, qu'a du férè lo discou. Assebin quand l'on z'u fini, et dévant dè lè laissi sailli po sè reintornâ, z'a de :

— Z'einfants ! ora que n'eint fini la vesita, vo deri tot net que m'a fé pliési dè vairè que y'ein a on part d'eintrè vo que sont dein lè premî dè l'écoula. C'est bon signo. Mâ y'ein a trâo dein lè derrâi. Vu don vo recoumandâ dè mî recordâ, kâ se vo vollîâi, vo pâodè ti étrè dein la premire mâiti dè l'écoula. Appliquâ-vo don mî du z'ora ein lé, et que l'an que vint, n'y ein aussè min à la quiua et ni dein lè derrâi bancs. Y'é de.

LA SERVEINTA ET LE LETTRES.

ONNA dama qu'est z'ua passâ trâi senannès à la montagne tandi lo tsautein, avâi laissi sa serveinta soletta à l'hotô et lâi avâi de dè lâi einvoyi lè lettrès que porriont arrevâ pè la pousta tandi que l'étâi via; mâ diabe la iena que la serveinta lâi espédiâ.

Quand la dama revegne et que le ve on moué dè lettrès su la trablia, le bramâ la serveinta et lâi démandâ porquiè le n'avâi pas einvoyi clliâo lettrès, coumeint le lo lâi avâi recoumandâ.

— Eh bin, noutra maîtra, repond la serveinta, lâi é bin peinsâ ; mâ quand y'é vu que n'avâi rein dè bin importeint dein clliâo lettrès et que cein ne pressâvè pas, y'é peinsâ que n'étâi pas la peina dè lè z'espédiyî.

LE LÉGATAIRE MALGRÉ LUI.

POUR forcer la chance à venir jusqu'à lui, Maurice Lucas prit une série de dix billets à la tombola des Vieillards convalescents, patronnée par la femme de son chef de bureau. Il en avait assez de ne jamais gagner une épingle ! Or, la série de dix billets lui assurait un lot ; il calcula qu'il avait tout avantage à faire plaisir à Mme X..., en s'offrant la certitude de gagner, tandis qu'en sacrifiant le prix de trois ou quatre billets destinés à rester de simples chiffons de papier, il ne recevrait qu'un froid merci de cette personne importante.

Il prit donc la série et, comme de juste, il gagna.

Son lot lui arriva un soir qu'il mettait ses pantoufles en rentrant du bureau. Un joyeux coup de sonnette, une voix claironnante dans l'entrebâillement de la porte : « C'est le gros lot, monsieur », et la chose fut introduite. Par son volume, c'était bien, en effet, le gros lot, un énorme paquet que Maurice Lucas défit d'une main tremblante d'émotion, après un généreux pourboire au commissionnaire enchanté.

Débarrassé de ses voiles, l'objet s'étala dans toute son horreur : c'était un cache-pot ventru, assez large pour y planter un petit jardin. Sur ses flancs rebondis, un vert cru mêlé à un rouge criard composaient des pavots et leurs feuilles sur un fond jaune vernissé. A côté de ces couleurs violentes, tout disparaissait dans la chambre, le mobilier n'existait plus.

« Qu'est-ce que je vais faire de cela ? » gémit Maurice.

Il ne possédait pas de chambres assez vastes pour contenir la chose, et les deux pièces qui composaient son appartement étaient si étroites qu'en logeant le gros lot dans l'une d'elles, il n'y restait même pas la place d'aller de la porte à la fenêtre !...

Pendant les jours qui suivirent, le malheurux gagnant, qui ne pensait pas constamment à sa chance, eut cent fois l'occasion de se la rappeler. Voulait-il écrire ? Le cache-pot tenait toute la table ; il fallait le déposer sur le parquet. Voulait-il ensuite prendre un livre dans la bibliothèque ? il butait dans la chose, au risque d'y tomber. Lançait-il dans la cheminée l'allumette qui venait de donner une âme à sa pipe ? il se cognait violemment les doigts contre les pavots aux pétales flamboyants. Une fois, le choc fut si rude que Maurice espéra avoir cassé le monstre ; mais le monstre était solide, il ne broncha même pas.

Finalement, il fut placé par terre, dans l'angle de la fenêtre. Comme il empêchait d'ouvrir les deux derniers tiroirs d'une commode, Maurice prit l'habitude d'y mettre ce qui aurait dû être dans ces tiroirs, cravates, gants, faux-cols, mouchoirs de poche ; puis le lot ouvrait une bouche si hospitalière que les objets les plus hétéroclites s'y donnèrent rendez-vous ; linge sale, vieux chapeaux, rebuts de toutes sortes, s'y accumulèrent bientôt dans le plus affreux pêle-mêle ; et, pour retrouver la moindre chose, il fallait entreprendre des fouilles qui n'allaient pas sans de furieuses impatiences.

« Seigneur ! qui me délivrera de cette calamité? gémissait alors le gagnant. La Providence n'aura-t-elle pas pitié de moi ? »

La Providence eut pitié. Elle se présenta un jour au bureau de Maurice, sous les traits disgracieux de la mère du sous-chef.

Stimulée par le succès de la tombola des Vieillards convalescents, elle voulait à son tour en organiser une pour l'œuvre des Enfants malades. Un sourire aux lèvres et des billets plein les mains, elle s'adressa au jeune fonctionnaire qui s'était montré si généreux trois mois plus tôt.

— Vous ne refuserez pas à mes enfants ce que vous avez donné aux vieillards de Mme X... insista-t-elle. Je vous ai réservé une série de dix billets... Qui sait, vous gagnerez peut-être le gros lot !

« Dieu m'en préserve ! » pensa Maurice.

Il eût bien voulu faire plaisir à la mère de son sous-chef ; mais le mois touchait à sa fin, un mois chargé de tout le poids d'un pardessus neuf! Bref, Maurice n'était pas en fonds. Il put bien juste prendre trois billets de tombola, en maudissant du fond du cœur les zélées patronnesses de toutes les bonnes œuvres passées, présentes et futures. Mais, comme la vieille dame n'avait pas l'air content, son bon ange lui envoya soudain une idée de génie.

— Madame, dit-il d'une voix qui vibrait de joie contenue, je ne prends que trois billets, mais je vous enverrai un lot !

Et, le soir même, sa chambre fut débarrassée de son meuble le plus encombrant.

Avec une joie naïve, il reprit possession des deux tiroirs de sa commode où gants et cravates retrouvèrent leur place, — il marcha dans l'étroite pièce qui lui parut immense, — il s'étendit bien à l'aise dans son fauteuil, ce qui ne lui était pas arrivé depuis trois mois. Et sa vie reprit son cours normal. Déjà il ne pensait plus à sa chance encombrante, quand, un soir qu'il commençait à fumer sa pipe, un joyeux coup de sonnette retentit, et une voix vibrante claironna :

— Monsieur, c'est le gros lot !

Maurice crut avoir la berlue ; un énorme paquet, qui ressemblait comme un frère à celui dont

LAUSANNE D'AUTREFOIS

Au premier plan la Riponne avec la Grenette, en haut la Cité, du Château à la Cathédrale. Le centre de cette vue, qui date de 1890 environ, est complètement transformé depuis la construction de l'édifice de Rumine. On voit ici de gauche à droite le long toit de l'Ecole moyenne (plus tard industrielle) et au devant la haute cheminée de l'ancienne buanderie Haldimand, puis le bâtiment des écoles de la Madelaine et du pressoir de la ville, et tout à droite les diverses parties de l'immeuble Pellis, en dernier lieu préfecture,

il gardait l'exaspérant souvenir, surgissait brusquement devant lui. Tout d'abord, les bras étendus pour repousser la vision, il essaya de se défendre :

— Vous faites erreur, mon ami, ce paquet n'est pas pour moi.

— Si, si, monsieur, c'est le gros lot que vous avez gagné à la tombola des Enfants malades.

— Mais... je n'ai que trois billets ; par conséquent, je ne dois pas gagner.

— Vous avez la chance, monsieur ; dans vos trois billets, il y avait le bon numéro. Où dois-je poser cela ?

L'homme était harassé et rayonnant de plaisir. Maurice n'essaya pas de lutter davantage. Pour la seconde fois, sa commode fut obstruée par le monstre revenu au bercail.

« Si ce n'était pas lui ! » se dit le pauvre gagnant avec un lueur d'espoir.

Après tout, les gros paquets ne contiennent pas tous des cache-pots !

Se leurant à plaisir, il défit l'objet. A mesure que la besogne avançait, il perdait son espérance, la forme du monstre s'accusant sous l'enveloppe amincie. Du moins, il voulut espérer encore que ce ne serait pas tout à fait le même. Au lieu des coquelicots rouges sur fond jaune, il y aurait peut-être des soleils jaunes sur fond rouge... Mais non, pas même cela ! C'était bien lui, plus laid que jamais.

Un sage esprit d'ordre et d'économie empêcha seul le gagnant de briser son gros lot. Il maudit sa chance, ricana de rage en pensant à ses plaintes de jadis, quand ses numéros ne sortaient pas au tombola et, finalement, jeta dans l'objet béant les ficelles de l'emballage, une paire de vieilles chaussettes et les journaux de la semaine qui traînaient dans un coin. Cependant, il était bien décidé à se débarrasser de nouveau du cache-pot trop fleuri. La crainte de le gagner encore une fois l'empêcha seul de l'offrir pour la tombola d'une école voisine... Quand la chance se met à poursuivre les gens !

Il eut alors l'idée d'en faire cadeau à la vieille tante Caroline.

Justement, les cousins Dupont célébraient leurs noces d'argent ce mois-là. Les parents de Maurice l'avaient chargé d'acheter le souvenir qu'ils voulaient leur donner pour cet anniversaire. Les Dupont avaient une nombreuse postérité ; une fois le cache-pot dans la famille, il y resterait jusqu'à la fin des siècles.

Pour envoyer le monstre à P., il y eut des frais d'emballage et de transport qui atteignirent largement le prix indiqué par les parents de Maurice. Bah ! ces braves Dupont seraient si heureux de recevoir un cadeau de cette importance !

Imbu de cette conviction, il crut voir l'expression d'une touchante reconnaissance dans la lettre polie que les Dupont écrivirent à leurs cousins pour les remercier de leur générosité.

L'affaire du cache-pot ainsi terminée, Maurice s'efforça de n'y plus penser.

Les gens heureux n'ont pas d'histoire. Le seul événement qui survint dans la vie de notre fonctionnaire, au cours de cette année-là, fut la mort de la tante Caroline, et encore ne fût-ce qu'un demi-événement, car la dépêche arriva trop tard pour qu'il pût se rendre à P. en temps voulu pour l'enterrement. Il se contenta donc de mettre un crêpe à son chapeau et il continua, comme devant, à aller chaque jour au bureau.

Un jour qu'il rentrait chez lui, il trouve à sa porte un commissionnaire qui, porteur d'une caisse volumineuse, prononça son nom.

— M. Lucas ? C'est moi.

— Un colis pour vous, monsieur ; veuillez signer.

— Un colis pour moi ?

Vaguement inquiet, il entra chez lui, signa tout ce que l'homme voulut, donna un pourboire et resta seul avec son colis qu'il regardait d'un air hébété.

« Que vais-je imaginer là ? » s'écria-t-il enfin avec un rire nerveux.

A grands coups de ciseaux, il décloua la caisse, et les papiers d'un emballage impeccable, jusqu'au moment où son œil exorbité découvrit, dans ce chaos, des coquelicots flamboyants sur un fond jaune vernissé.

« Je deviens fou ! » exclama-t-il avec une terreur superstitieuse.

Il n'était pas fou, mais il pouvait à bon droit se croire le jouet d'un génie malfaisant. Pour la troisième fois, le cache-pot monstre entrait chez lui ! Sur le moment, il fut incapable de coordonner ses pensées ; il restait là, assis sur le bord de la caisse, avec l'indifférence farouche de ceux qui renoncent à lutter contre la destinée.

Bien plus tard, il découvrit une lettre de P.

« Mon neveu, disait cette lettre signée Bernard, je suis l'exécuteur testamentaire de votre regrettée parente, Mademoiselle Caroline. La vénérable défunte a pensé, avant de mourir, à toute sa famille. Vous allez donc recevoir, sur sa volonté, une superbe potiche que j'ai fait expédier hier à votre adresse. Vous accueillerez avec émotion et reconnaissance, j'en suis sûr, ce legs d'une parente qui vous aimait beaucoup. »

« Etc., etc. » bougonna le légataire.

Il comprenait bien que le cousin Dupont s'était débarrassé de l'objet en faveur de tante Caroline ; mais il ne soupçonna pas que ce même cousin, malicieux et rancunier, avait conseillé la défunte dans l'expression de ses dernières volontés. Vaincu, sans regimber ni se défendre, il continuait à regarder le monstre, tout en répétant d'une voix blanche :

« Et dire qu'il y a des gens qui ne croient pas à la fatalité ! »

E. Maire.

A l'école. — Ninette, quelles sont les sept merveilles du monde ?

— La femme.

— Après ?

— C'est tout.

Bien raisonné. — Lui. — Epousons-nous, et vous aurez tout le confort que l'on peut se procurer avec de l'argent.

Elle. — Parfait, mais il reste encore à savoir combien vous avez d'argent.

ELIE DURAND.

Il n'est que juste de consacrer un article à celui qu'il y a quelques semaines, nous appelions le plus ancien collaborateur du *Conteur*. Les jours de cet ami étaient comptés, non pas parce qu'il avait 86 ans, mais parce qu'il était couché sur un lit, à l'Hôpital. Il y a deux mois déjà, en pleine possession de son intelligence et très calmement, il nous disait: « Je vais mourir... » nous avions le sentiment que ce serait trop tôt, qu'Elie Durand, s'il pouvait encore dicter ses mémoires, laisserait des pages d'histoire intéressantes. Il nous racontait l'autre jour comment il avait connu Marold, le célèbre peintre tchèque, dont la réputation se fit un peu grâce à notre modeste compatriote, on va le voir.

Elie Durand, pourvu d'un brevet d'instituteur, enseigna aux Monts-de-Pully et à Mur, dans le Vully. Deux de ses élèves devinrent instituteurs, Amiet, à Coppet et à Lausanne, Cornuz, à Mur même.

Puis, il entra au service du Département de l'Instruction publique et fut le bras droit de son chef, Charles Boiceau, dont il aimait à s'entretenir et à qui il avait voué un véritable culte, — il en gardait religieusement quelques lettres. Ce fonctionnaire scrupuleux était chargé entre autres de préaprer les textes des dictées faites chaque année aux élèves des écoles primaires. Mais la grande ville tentaculaire l'attirait. Très versé dans les langues étrangères, il y trouva son filon, se lia avec Victor Tissot et fréquenta Montmartre où, un jour, un artiste le présenta à un Tchèque, fraîchement débarqué et ne connaissant pas un mot de français. Un jour, le *Monde illustré* (le prototype de l'*Illustration*), demande à Marold de lui faire des dessins pour un roman d'André Theuriet publié dans cette revue. Cruel embarras. Il fallait auparavant lire le texte. Et voici ce qui fut convenu : Durand le traduisait au fur et à mesure en allemand à Marold, qui comprenait cette langue, et pouvait ainsi puiser l'inspiration nécessaire à sa main.

Durand rejoint dans la tombe de vieux Lausannois, les uns partis depuis longtemps déjà, comme Louis Monnet, le fondateur du *Conteur*, d'autres plus récemment, comme feu l'avocat Meyer.

Nous aurions beaucoup de choses à dire encore sur cet excellent homme. Un rien lui causait un plaisir extrême ou une indignation manifeste. Plusieurs jeunes l'ont connu dans ses dernières années. Pas un seul n'hésiterait à parler de lui avec sympathie. Il était de tous les âges, aimant la vie, loin des honneurs.

Nombreux sont à Lausanne, les élèves qu'il initiait aux mystères de l'allemand, de l'anglais, de l'italien, de l'espagnol, selon une méthode dont il était fier et selon un tarif proportionné aux ressources de ses clients de la classe populaire.

Elie Durand ne disait pas : « Pour être heureux vivons cachés », mais philosophe, avec le grand classique :

« Aux petits des oiseaux Dieu donne la pâture... »

Hélas ! les derniers jours, il ne voulait même plus manger ni boire... qu'un peu d'eau fraîche !

L. M.